

COMMUNE DE VERSOLS ET LAPEYRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021

Étaient présents : Bernard Boullot, Jean-Louis Bousquet, Henri Cabanes, Sandrine Cambon, Marc Desoteux, Jean-Pierre Hervas, Guillaume Jean, Françoise Norman, François Ricard,

Absents excusés : Audrey Vayssière (procuration à Françoise Norman), Sandrine Hautclocq (procuration à Marc DESOTEUX).

Secrétaire de séance : Jean-Louis Bousquet

Après approbation, à l'unanimité des membres présents ou représentés, du PV du Conseil Municipal du 30 novembre 2020, l'ordre du jour de ce Conseil portait essentiellement sur l'examen de 4 délibérations :

- **Délibération sur une demande de DETR pour des travaux de voirie à réaliser en 2021 à Hermilix.**

Il s'agit d'une dotation d'équipement des territoires ruraux, les dossiers de demande doivent être réalisés d'ici fin janvier.

Le montant des devis s'élève à 12843€ HT ;

Le conseil municipal sollicite, au titre de cette DETR, une subvention égale à 30% du montant global des travaux soit 3853€.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Concernant le Causse de Nissac, le Maire précise que des travaux de voirie seront engagés après la mise en place de la fibre optique, celle-ci nécessitant, au niveau du Causse, la réalisation de tranchées sur des longueurs relativement importantes.

- **Délibération sur le projet de rénovation énergétique de la salle de fêtes et de la cantine.**

La commune prévoit de gros travaux d'isolation et d'amélioration du système de chauffage de ce bâtiment.

Ces travaux consisteront en l'isolation des murs par l'extérieur, l'isolation du plafond, remplacement des portes, des fenêtres et du portail, remplacement également des aérothermes existant.

Le montant des travaux s'élève à 125694€.

Les aides dont on pourrait bénéficier sont les suivantes : Etat 30%, Région 30%, Département 20% L'autofinancement serait donc de 25138€

Si on obtient ces subventions, il est proposé de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au PNRGC.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Délibération sur la signature d'une convention pour la mise à disposition, par le Parc naturel régional des Grands Causses, d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au profit de la commune, pour la rénovation énergétique de la salle de fêtes et de la cantine.**

Le projet de rénovation énergétique mentionné dans la délibération précédente se fera en liaison avec le PNRGC qui nous apportera son appui technique au niveau de la maîtrise d'ouvrage. Pour cela il est prévu de signer une convention avec le PNRGC.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Délibération sur l'autorisation d'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget M 49**

Cette ouverture de crédits d'investissement est nécessaire pour pouvoir réaliser les travaux à la station de pompage du Versolet.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Pour information**

Le Maire informe l'assemblée de modifications budgétaires sur l'exercice 2020 au titre des dépenses imprévues :

- Budget commune : attributions de compensation
- Budget commune : - personnels titulaires – cotisations retraites

- **Questions diverses**

Guillaume JEAN soulève le problème d'accès des poids lourds aux fermes côté rive gauche de la Sorgues. Plusieurs portions de route devraient faire l'objet d'aménagements pour élargir la voie.

Le Maire propose une visite sur place pour constater les points sensibles avec les intéressés.